

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue, le 19 mai 2022, à 11 h 35, au 1130, route de l'Église, à Québec.

Sont présents :

- M. Bruno Marchand, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- Mme Marie-Josée Asselin, conseillère à la Ville de Québec
- M. Pierre-Luc Lachance, conseiller à la Ville de Québec
- M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Sont également présents :

- Mme Myriam Poulin, secrétaire corporative
- Mme Caroline Brodeur, directrice générale et trésorière
- M. Charles-Éric Bernier, directeur de l'environnement (*à titre d'invité*)

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2022-45

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- [REDACTED]
- Ajout du point 4SEC) 1 – Mandat de services juridiques – Représentation

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 avril 2022

Résolution n° E-2022-46

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 avril 2022.

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines – Embauche d'une conseillère en environnement et en aménagement du territoire (poste régulier)

Résolution n° E-2022-47

- Procéder à l'embauche de Mme Élisabeth Bussièrès-Garceau à titre de conseillère en environnement et en aménagement du territoire. Sous la supervision du directeur de l'environnement, elle occupera un poste permanent à temps plein (35 heures/semaine). L'employée sera soumise à une période de probation de six (6) mois. L'entrée en fonction est prévue pour le début du mois de juin, selon une date à convenir.
- Accorder à Mme Élisabeth Bussièrès-Garceau un salaire correspondant à l'échelle salariale (2022) du personnel professionnel de classe 4 (59 947 \$ à 103 809 \$) ainsi que les avantages sociaux applicables à ce statut d'emploi.

Référence : Rapport décisionnel du 19 mai 2022

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines – Embauche d’un conseiller en aménagement du territoire et en environnement (poste contractuel)

Résolution n° E-2022-48

- Procéder à l’embauche de M. François Bienvenu à titre de conseiller en aménagement du territoire et environnement. Sous la supervision du directeur de l’aménagement du territoire, du transport et de la mobilité durable, il occupera un poste contractuel (5 ans) à temps plein (35 heures/semaine). L’employé sera soumis à une période de probation de six (6) mois. L’entrée en fonction est prévue dans les prochaines semaines, selon une date à convenir.
- Accorder à M. François Bienvenu un salaire correspondant à l’échelle salariale (2022) du personnel professionnel de classe 4 (59 947 \$ à 103 809 \$) ainsi que les avantages sociaux applicables à ce statut d’emploi.

Référence : Rapport décisionnel du 19 mai 2022

Responsable : Direction générale

Adoptée à l’unanimité

Ressources humaines – Appel de candidatures – Conseiller(ère) en environnement et en aménagement du territoire (volet changements climatiques) (poste contractuel)

Résolution n° E-2022-49

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à un appel de candidatures pour la dotation d’un poste contractuel (2 ans) de conseiller(ère) en environnement et en aménagement du territoire (volet changements climatiques).

Référence : Rapport décisionnel du 19 mai 2022

Responsable : Direction générale

Adoptée à l’unanimité

Renouvellement de bail pour les locaux de la CMQuébec - Entente avec Bender & associés

Résolution n° E-2022-50

- Approuver la démarche en cours avec la firme de courtage immobilier Bender & associés, en vue du renouvellement du bail pour la location des bureaux de la CMQuébec ou de leur relocalisation.

Référence : Rapport décisionnel du 19 mai 2022

Responsable : Direction générale

Adoptée à l’unanimité

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- Autoriser la directrice générale et trésorière de la CMQuébec à signer cette entente ainsi que tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Référence : Rapport décisionnel du 19 mai 2022
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Mandat de services juridiques – Représentation

Résolution n° E-2022-52

- Accorder à M^e Nicolas Gagné et au cabinet Gravel Bernier Vaillancourt avocats, un mandat de services professionnels pour représenter la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) dans le cadre des procédures judiciaires déposées contre elle le 18 mai 2022 par la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, afin de préserver les droits de la CMQuébec et défendre ses intérêts.

Responsable : Secrétariat corporatif

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2022-53

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 11 mai 2022, contenant les documents suivants :

- a) Listes des dépenses du 1^{er} au 30 avril 2022 (période 4).
- b) Liste des salaires versés aux élus et aux employés de la CMQuébec pour la période du 1^{er} au 30 avril 2022.
- c) Les dépenses Visa pour le mois de mars 2022.

Référence : Bordereau de dépenses du 19 mai 2022
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2022-45 à E-2022-53, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) BRUNO MARCHAND
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN
SECRÉTAIRE CORPORATIVE